

Consultation effectuée par
les services de l'état
transmise par info -



MINISTÈRE DE LA CULTURE

Direction régionale des affaires culturelles de Nouvelle Aquitaine
Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de la Gironde

Dossier suivi par : Sylvie CODATO

Objet : demande de consultation Avant Projet

MAIRIE DE SAINT MAGNE
Hôtel de Ville
1 place de la Mairie
33125 SAINT MAGNE

A Bordeaux, le 16/04/2019

numéro : cp4361900001

adresse du projet : 33125 SAINT MAGNE

nature du projet :

déposé en mairie le : 28/03/2019

reçu au service le : 03/04/2019

servitudes liées au projet : LCAP - hors sites et hors abords -

demandeur :

DDTM DE LA GIRONDE

Monsieur PONNOU DELAFFON

Cité Administrative-Rue Jules Ferry-BP 90

33090 BORDEAUX CEDEX

Monsieur,

En réponse à votre demande d'avis, concernant le Plan Local d'Urbanisme arrêté le 7 mars 2019, de la commune de SAINT-MAGNE, je me permets de vous signaler que la commune ne disposant d'espaces protégés au titre du code du Patrimoine, l'UDAP de la Gironde n'émet aucune observation sur ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

L'architecte des Bâtiments de France

CHIMITS-DAZEY Catherine